







Les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action et SUD Education

Α

Madame la DASEN du Val-de-Marne

Copie à M. l'IEN d'Orly

Objet : Situation sanitaire inquiétante à Orly

Créteil le 7 février 2021

Madame la Directrice académique,

Nous tenons à vous faire part de nos plus vives inquiétudes quant à la situation sanitaire des écoles d'Orly, et particulièrement des écoles élémentaires du Centre et groupe scolaire Cachin dans lesquelles des cas contacts ou confirmés du variant britannique de la covid 19 ont été signalés, depuis 15 jours maintenant à notre connaissance.

Dans ces écoles, ces cas de variant britannique se sont ajoutés à de nombreux cas positifs, successifs de personnels municipaux et/ou enseignant.es. Toute l'équipe des agents de la cantine du groupe scolaire Cachin a notamment été mise en isolement depuis le 2 février, alors que les premiers cas de covid parmi les adultes du groupe datent de la semaine du 11 janvier, et ont été ainsi échelonnés depuis cette date tant à l'élémentaire B, qu'en A et en maternelle.

Le protocole spécifique au variant britannique avec éviction des classes— rendu public le 1^{er} février- a été observé dans les deux écoles, en lien avec l'ARS. Cependant l'augmentation des cas ne fait que renforcer notre inquiétude ainsi que celle des personnels. Cette situation nécessite qu'un dépistage systématique de tous les personnels et enfants soit organisé au plus vite et qu'une attention soit portée tant de la part de la municipalité que de la part des services de l'éducation nationale.

Il est ainsi indispensable que les directrices et directeurs, qui sont responsables de la sécurité des personnes et des biens pendant le temps scolaire, soient informés des cas positifs touchant les agents de la commune qui travaillent dans leur école et qui sont sous leur responsabilité fonctionnelle, ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Nous vous demandons d'intervenir auprès des autorités municipales afin que ce dysfonctionnement important soit corrigé et que

les directrices et directeurs soient destinataires de l'ensemble des informations concernant les personnels et les enfants qui travaillent ou sont accueillis dans l'école qu'ils dirigent.

D'autant plus que nous savons que le renfort aux équipes d'agent-es de service et la désinfection totale des écoles élémentaires Cachin A et B n'ont été réalisés que 15 jours après la première contamination d'adulte en B (avec deux contaminations d'adultes dans les jours qui ont suivi) et 2 jours après la première en A.

Aussi nous vous demandons:

- Que soit organisée dans les écoles d'Orly une campagne de dépistage, pour les adultes et les élèves (avec autorisation des familles) sur site et sur le temps de travail, comme cela a été réalisé à l'école Arlès de Bonneuil.
- D'intervenir auprès de la municipalité pour que les directeurs soient destinataires des informations (cas positifs ou cas contact) concernant les personnels municipaux travaillant dans leur école et que des mesures soient prises pour que le protocole sanitaire (désinfection des locaux) soit effectivement mis en œuvre.
- De fournir des masques chirurgicaux aux enseignant.es et des masques pédiatriques jetables pour les élèves des écoles élémentaires.
- Que cessent les propos culpabilisants par courriel (tel que signalé par le Snuipp-FSU lors de l'audience du 29 janvier) ou commentaires de Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale faits auprès des parents inquiets l'interrogeant, en évoquant la responsabilité des équipes dans ces contaminations.
- Que cessent immédiatement l'organisation de réunions institutionnelles en présentiel comme ce fut encore le cas le lundi 1er février dans la salle municipale Marco Polo, avec un conseil de cycle 3 du réseau du collège Dorval rassemblant plus de 20 enseignant.es et professeurs, en présence de l'IEN et du principal du collège dans une salle de 120m2 alors que le protocole recommande vivement de ne pas le faire et que M. le Recteur a rappelé en CTA le 15 janvier qu'il demandait que toutes les réunions aient lieu en distanciel.
- Que conformément à ce que les représentants syndicaux ont déjà signalé depuis l'an dernier et à nouveau lors du premier trimestre auprès de Madame l'IEN adjointe et de Monsieur le Secrétaire Général, que les réunions de direction d'école ne soient plus organisées hors temps scolaire comme ce fut encore le cas les 2 et 4 février dernier, mais sur temps scolaire comme c'est le cas dans toutes les autres circonscriptions du département.

En vous remerciant de l'attention et des réponses que vous voudrez bien apporter à nos demandes urgentes.

Soyez assurée madame la Directrice Académique, monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale, de toute notre considération.